

Table ronde d'experts sur l'expérience canadienne du pluralisme 2008

Le fédéralisme canadien et la reconnaissance de la diversité linguistique : la recherche d'un équilibre

Alain-G. Gagnon

Sciences politiques, Université du Québec à Montréal
Montréal, Canada

Résumé

Ce travail examine le fédéralisme de divers points de vue : comme mécanisme de gestion du conflit, comme bouclier pour protéger les minorités et les intérêts territoriaux, et en tant que facilitateur de multiples manifestations d'innovation politique. En particulier, le document révisé les politiques linguistiques pour illustrer comment le Canada accommode une minorité nationale au sein d'un pays multinational. L'auteur conclue que les questions linguistiques débattues au Québec ont donné aux communautés minoritaires plus de place pour négocier des droits ailleurs au Canada. Deux types de droits linguistiques ont considérés : personnel (détenu par un individu) et territorial (basé sur l'endroit où réside un individu). En tant que pays bilingue, le Canada n'entre dans aucune de ces catégories. Il a créé un type de bilinguisme institutionnel selon lequel le gouvernement fédéral prend des mesures pour garantir les droits des minorités linguistiques et permet aux provinces d'exercer le contrôle sur les politiques linguistiques. Ceci occasionne des variantes considérables entre les diverses politiques linguistiques.